

Le rôle des éducateur.rice.s de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) dans l'accompagnement des jeunes en décrochage scolaire

Delphine Bruggeman & Benjamin Denecheau



Introduction

- La PJJ, une institution identifiée comme partenaire de la prévention et de la lutte contre le décrochage scolaire
 - Circulaire conjointe relative au partenariat entre les ministères de l'EN et de la Justice (3 juillet 2015)
 - Note du 24 février 2016 relative à l'action de la PJJ dans les parcours d'insertion scolaire et professionnelle des jeunes confiés

Introduction

- La PJJ et la question scolaire : un désintéret inscrit dans l'histoire de la justice des mineurs
 - « La scolarité c'est pas le problème... » : une recherche emblématique de la fin des années 70 (Yvorel, 2015)
 - Des professionnels qui ne sont pas des « spécialistes de la scolarité » (Guittet, 2007)
 - Pourtant, la nécessité de concilier prise en charge éducative et scolarité des jeunes dans une temporalité judiciaire contraignante

Introduction

- La PJJ et le décrochage scolaire : quel est le « statut d'élève » du mineur à son *entrée* et à sa *sortie* de la PJJ?
- Un enjeu pour les professionnels : comment, sur les terrains professionnels, les équipes éducatives de la PJJ accompagnent-elles les jeunes qui lui sont confiés, lorsqu'ils sont en situation de décrochage scolaire?

Méthodologie de la recherche

Terrains

	UEMO A	UEMO B	Total
Jeunes	172	290	462
Equipes	1 RUE, 9 éducateurs, 1 psychologue, 1 assistante sociale, 1 secrétaire	1 RUE, 12 éducateurs, 1 psychologue, 1 assistante sociale, 1 secrétaire	29 professionnels, 21 éducateur.rice.s

Méthodologie

	UEMO A	UEMO B	Total
Observations sur site	27 journées 1/2	15 journées	42 journées
Suivis de visites, réunions	1 rdv CIO, 10 synthèses	rendez-vous MLDS et établissements scolaires, avec des parents et des jeunes	
Recueil de données sur la situation scolaire des jeunes suivis (2016)			437 situations scolaires recueillies sur 462 jeunes
Entretiens avec les éducateur.rice.s (2017)	6	5	11 entretiens

Les résultats de la recherche : les situations scolaires

○ Echantillon

sexe	nombre	pourcentage
Masculin	373	86%
Feminin	63	14%
Non renseigné	1	
total	436	

○ Situations scolaires

Situation scolaire des jeunes	nombre	pourcentage sur les dossiers renseignés
scolarisés	168	44,2%
ordinaire	157	41,3%
général	71	18,7%
technologique	0	0,0%
professionnel	67	17,6%
adapté	9	2,4%
adapté EN	6	1,6%
spécialisé ME	3	0,8%
dispositif scolaire	11	2,9%
dispositif EN	11	2,9%
non scolarisé	212	55,8%
en formation	46	12,1%
dispositif PJJ	18	4,7%
dispositif ASE	2	0,5%
dispositif médico-social	4	1,1%
autre dispositif	22	5,8%
en recherche d'emploi	1	0,3%
en emploi	11	
incarcéré	24	6,3%
situation inconnue	4	1,1%
non renseigné	57	
ni scolarisé, ni en formation, ni en emploi, ni incarcéré, mais dont on connaît la situation	81	21,3%
ne sont pas présents dans un établissement scolaire, formation, ne sont pas incarcérés, mais dont on connaît la situation	115	30,3%
jeunes inscrits mais absents	34	8,9%
total	437	
dossiers renseignés	380	
scol + non sol + nr	437	

Les résultats de la recherche : les situations scolaires

Comparaison des situations scolaires chez les jeunes de moins de 16 ans et les jeunes de plus de 16 ans

Situation scolaire des jeunes	moins de 16 ans		16 ans révolus	
	nombre	pourcentage sur les dossiers renseignés	nombre	pourcentage sur les dossiers renseignés
scolarisés	77	83,70%	91	33,09%
ordinaire	71	77,17%	86	31,27%
général	44	47,83%	27	9,82%
technologique	0	0,00%	0	0,00%
professionnel	8	8,70%	59	21,45%
adapté	5	5,43%	4	1,45%
adapté EN	5	5,43%	1	0,36%
spécialisé ME	0	0,00%	3	1,09%
dispositif EN	3	3,26%	8	2,91%
non scolarisé	24	26,09%	188	68,36%
en formation	4	4,35%	42	15,27%
dispositif PJJ	1	1,09%	17	6,18%
dispositif ASE	1	1,09%	1	0,36%
dispositif médico-social	1	1,09%	3	1,09%
autre dispositif	1	1,09%	21	7,64%
en recherche d'emploi	0	0,00%	1	0,36%
en emploi	1	1,09%	10	3,64%
incarcéré	2	2,17%	22	8,00%
situation inconnue	0	0,00%	4	1,45%
non renseigné	8		49	
ni scolarisé, ni en formation, ni en emploi, ni incarcéré, mais dont on connaît la situation	1	1,09%	67	24,36%
ne sont pas présents dans un établissement scolaire, formation, ne sont pas incarcérés, mais dont on connaît la situation	15	16,30%	100	36,36%
jeunes inscrits mais absents	14	15,22%	33	12,00%
total	100		324	
dossiers renseignés	92		275	
scol + non sol + nr	109		328	

Les résultats de la recherche : les éducateur.rice.s et la scolarité

- La (mé)connaissance des parcours scolaires des jeunes :
 - Une (non) formation des éducateurs au suivi de la scolarité?
 - Une absence de connaissance globale des situations scolaires des jeunes accompagnés qui engendrent des représentations chez les professionnels de la PJJ et ceux de l'EN
 - Des connaissances plus précises et plus fines de situations et de parcours individuels qui permettent de nuancer les profils scolaires des jeunes accompagnés

Les résultats de la recherche : les éducateur.rice.s et la scolarité

- Des pratiques professionnelles ancrées dans deux territoires différents :
 - Un territoire en région parisienne : un travail dispersé et priorisé sur l'identification d'une « place » pour le jeune au sein de la PJJ
 - Un territoire en région des Hauts-de-France : des pratiques partenariales et de réseau avec l'EN et la mission locale notamment

Les résultats de la recherche : les éducateur.rice.s et la scolarité

- Des pratiques professionnelles influencées par des représentations liées :
 - A l'École et à l'insertion
 - A leurs propres parcours scolaires
 - Aux parents d'élèves
- Des pratiques professionnelles différenciées :
 - Selon la situation scolaire du ou de la jeune (scolarisé, non scolarisé, en situation de décrochage scolaire, en demande de rescolarisation)
 - Selon l'âge et le sexe des jeunes et la ou les mesures dont ils font l'objet

Conclusion

- La division du travail éducatif autour du décrochage scolaire des jeunes :
 - À la PJJ ;
 - Dans la communauté éducative ;
 - Et en fonction des territoires



Merci de votre attention !

Bibliographie

- BAILLEAU F., MILBURN P., 2014, « Eduquer les mineurs en milieu carcéral en France. Innovations institutionnelles et tensions professionnelles », *Déviance et Société*, 38, 2, p. 133-156.
- BERNARD P.-Y., 2013, *Le décrochage scolaire*, Paris, PUF.
- BIBARD, D., & MUCCHIELLI, L. (2014). Mineurs délinquants suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans les Bouches-du-Rhône. *Faire Savoirs*, 11, 69-79.
- BIBARD, D., BORRELLI, C., MUCCHIELLI, L., & RAFFIN, V. (2016). *La délinquance des mineurs à Marseille. 500 jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse* (No. N° 9). Marseille : Observatoire Régional de la Délinquance et des Contextes Sociaux, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Université Aix Marseille, CNRS.
- CHAUVIÈRE M., FABLET D., 2001, « L'instituteur et l'éducateur spécialisés. D'une différenciation historique à une coopération difficile », *Revue française de pédagogie*, 134, p. 71-85.
- DATCHARY C., 2004, « Prendre au sérieux la question de la dispersion au travail. Le cas d'une agence de création d'événements », *Réseaux*, 125, 3, p. 175-192.
- GUIGUE M. (dir.), 2013, *Les déchirements des institutions éducatives. Jeux d'acteurs face au décrochage scolaire*. Paris : L'Harmattan (coll. Savoir et Formation).
- MILLET M., THIN D., 2005, *Ruptures scolaires : l'école à l'épreuve de la question sociale*, Paris, PUF.
- MUCCHIELLI L., 2014, *Sociologie de la délinquance*, Paris, Armand Colin.
- SALLÉE N., 2016, *éduquer sous contrainte : Une sociologie de la justice des mineurs*, Paris, Editions de l'EHESS (Cas de figure).
- YVOREL J.-J., 2015, « La scolarité c'est pas le problème... », *Les Cahiers Dynamiques*, 63, 1, p. 140-148.